

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025

Par suite d'une convocation en date du 21 novembre 2025, les membres composant le conseil municipal de la commune de Mont sur Monnet se sont réunis en date du 28 novembre 2025, à la mairie de Mont sur Monnet à 20 heures sous la présidence de Mme Sandrine BONIN, Maire de la commune.

La convocation a été affichée le 21 novembre 2025

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- Approbation du compte rendu de la séance précédente
- Demande de subvention APEP
- Logement communal
- Affouage
- Vœux du conseil
- Rapport des commissions
- Questions diverses

Présents : Mmes et MM. Sandrine BONIN, Maxime BOSNE, Pierre Yves DOUILLET, Nelly GAVAND, Lise GOUVIER, Fabien MOUGEOLLE, Fabienne PERNOT, Dominique RAMBOZ lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-7 et L.2121-17 DU Code général des collectivités territoriales.

Absents excusés : Karine CORNIER (pouvoir à Fabienne PERNOT), Manuel LIARDON (pouvoir à Nelly GAVAND), Valérie MARINESQUE (pouvoir à Sandrine BONIN)

Absent :

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le conseil municipal a désigné Mme Dominique RAMBOZ, pour remplir les fonctions de secrétaire.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Après lecture du PV de la dernière séance, il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

DEMANDE DE SUBVENTION APEP :

La commune a reçu une demande subvention de la part de l'association des parents d'élèves de l'école de Loulle. Refusé l'unanimité des membres présents et représentés.

LOGEMENT COMMUNAL

Le logement 3 rue de la cure a été attribué à M Julien Faivre à partir du 1^{er} décembre 2025 pour un loyer de 740€ + 10€ de charges. Accepté à l'unanimité des membres présents et représentés.

AFFOUAGE

Les frais de préparation de l'affouage par le bucheron sont portés à 33€ le m3. Il y aura à peu près 170m3 en tout. L'affouage sera limité suivant le nombre personne inscrite. Après délibération le conseil approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le tarif de l'affouage.

ONF DEVOLUTION ET DESTINATION DES COUPES 2026

La délibération pour les coupes de l'année 2026, des parcelles 37 et 56, est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

VŒUX DU CONSEIL

Les vœux du conseil se tiendront le vendredi 16 janvier 2026 à la salle coop.

RAPPORT DES COMMISSIONS

- ❖ Élections municipales : un nouveau mode de scrutin a été mis en place pour les communes de – de 1000 habitants pour les prochaines élections : scrutin de liste avec proportionnelle, obligation de parité stricte avec alternance, toute modification du bulletin entrainera l'annulation de celui-ci (panachage, rature, ajouts), instauration du scrutin de liste pour l'élection des adjoints.
- ❖ La Sainte Barbe aura lieu le 12 décembre.
- ❖ SICTOM : de nouveaux tarifs vont être votés pour l'année prochaine. A partir de février 2026 le ramassage se fera tous les 15 jours.
- ❖ La fraise à neige est à contrôler.

- ❖ Les décorations de Noël devant la mairie seront installées le week-end du 30 novembre.
- ❖ Une réunion a eu lieu à la communauté de commune pour l'assainissement.

QUESTIONS DIVERSES

- Problème de musique trop forte chez un locataire
- Bâtiment mairie : un trou dans le mur dans le sas donnant sur le jardin derrière amène du froid. Il faut prévoir de le reboucher.

Séance levée à 22H12
La secrétaire de séance,
Dominique RAMBOZ



Le Maire,
Sandrine BONIN

